

Pôle Jeunesse, Sport et Vie Associative
Réglementation du sport

Grenoble, le **23 OCT. 2020**

Le Préfet
à
Mesdames/ Messieurs les Président(e)s
des Comités Sportifs de l'Isère

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme de nombreux autres pays, la France fait face à une nouvelle montée en puissance de l'épidémie de Covid-19. Dans ce contexte, l'état d'urgence sanitaire vient à nouveau d'être décrété par le Président de la République pour une durée d'au moins quatre semaines.

S'agissant plus particulièrement de la situation dans le département de l'Isère, depuis le mois de septembre dernier, je constate une forte dégradation des indicateurs sanitaires et hospitaliers, ce qui m'a conduit à instaurer à plusieurs reprises des mesures réglementaires destinées à casser les chaînes de contamination.

Le milieu sportif est particulièrement touché par cette contamination et le phénomène de clusters. En effet, un nombre important de personnes testées positives au Covid-19 est régulièrement recensé parmi les sportifs de tous niveaux, toutes disciplines confondues.

Cette situation sanitaire très préoccupante, nécessite une vigilance accrue de chacun, afin d'éviter toute propagation incontrôlée.

Aussi, je vous rappelle l'obligation de respecter et de faire respecter les mesures réglementaires prises par le décret du 16 octobre 2020 et déclinées dans le département par mon arrêté de ce jour. Ce dernier place désormais l'ensemble des communes de l'Isère en zone de couvre-feu avec des mesures renforcées à respecter (cf pièces jointes).

Je précise par ailleurs, que toute manifestation sportive sur la voie publique au-delà de 6 personnes est interdite dans tout le département.

Je compte sur votre sens des responsabilités et votre coopération pour participer à l'effort collectif de lutte contre le virus. **Votre action est déterminante si nous voulons ne pas être contraints de prendre des mesures encore plus restrictives qui reviendraient probablement à interdire, à nouveau, toute pratique sportive collective.**

Je vous demande de contacter, sans délai, toutes vos associations affiliées et vos licenciés afin qu'ils observent la plus grande vigilance dans le respect des mesures de sécurité sanitaire et de distanciation en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,



Lionel BEFFRE

Liste des Comités :
DISCIPLINES

ASA DAUPHINOISE
ASSO. PIERRE BELIN
ATHLÉTISME
AVIRON
BADMINTON
BASKET
BOULES
BOXE ANGLAISE
C.D.I.M.J.S.
CANOE CAYAK
CDOS ISÈRE
RETRAITE SPORTIVE ISERE CODERS 38
COLJOG
COURSE D'ORIENTATION
CR BOXE ANGLAISE
CR SPORTS DE NEIGE
CYCLISME
CYCLOTOURISME
DANSE
E.P.G.V.
E.P.M.M
EQUITATION
ESCRIME
ETUDES ET SPORTS SOUS MARINS
FFCAM
FSCF DAUPHINE
FSGT
FOOTBALL
GOLF
GYMNASTIQUE
HALTÉROPHILIE/MUSCULATION
HANDBALL
HANDISPORT
HOCKEY SUR GLACE
JUDO
KARATÉ
LIGUE COURSE D'ORIENTATION
LIGUE ESCRIME
LIGUE NATATION
LUTTE
MONTAGNE ET ESCALADE
NATATION
NAUTIC SPORTS
O.M.S.
PANATHLON GRENOBLE
PARACHUTISME
PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
PROFESSION SPORT 38
RANDONNÉE PÉDESTRE
ROLLER SKATING ISÈRE
RUGBY
SAUVETAGE ET SECOURISME

SAVATE BOXE FRANÇAISE
SKI NAUTIQUE et WAKEBOARD
"Société d'Entraide du Dévouement et du Bénévolat"
SPÉLÉOLOGIE
SPORT ADAPTE
SPORTS DE GLACE
SPORTS DE NEIGE
SPORTS EN MILIEU RURAL
SPORTS UNIVERSITAIRES
TENNIS
TENNIS DE TABLE
TIR
TIR A L'ARC
TWIRLING BATON
U.F.O.L.E.P.
U.G.S.E.L.
U.N.C.U.
U.N.S.S.
U.S.E.P.
VOILE
VOL A VOILE
VOL LIBRE
VOLLEY-BALL
INSTITUT DE FORMATION AU METIER DE L'EAU